

Master | Contrat d'apprentissage |
RNCP 38159

Master 2 Droit des Affaires - Parcours Droit du Financement et des Investissements Immobiliers (M2_DFI)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Ce parcours original et complet aborde toutes les composantes du secteur de l'immobilier en apportant les connaissances et méthodes nécessaires aux métiers de la conception, la production, l'investissement et la gestion des actifs immobiliers. L'objectif du parcours est de former des étudiants qui souhaitent acquérir une solide compétence en droit immobilier et dans les techniques d'investissement et de financement.

Le parcours Droit du financement et des investissements immobiliers (DFII) répond à un besoin précis : offrir une formation de pointe en droit immobilier qui mêle des enseignements fondamentaux classiques (droit de la construction, gestion immobilière, responsabilité des constructeurs, techniques du bâtiment, urbanisme, environnement) et des enseignements d'approfondissement aux techniques et outils juridiques du financement immobilier (structuration de fonds d'investissement, fiscalité immobilière, comptabilité...).

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Veiller à la sécurité juridique d'entreprises et en défendre les intérêts
- Interpréter les dispositions internationales, européennes, nationales et locales en droit des affaires en vue de s'adapter aux innovations constantes de la législation et de la jurisprudence
- Construire des modèles de prévention/ résolution des litiges intégrant les différentes parties
- Evaluer les risques juridiques en vue de proposer des solutions de couverture des risques
- Prévenir et résoudre des litiges en interprétant les règles de droit
- Respecter et faire respecter les règles de droit, appliquer le droit des affaires
- Défendre les intérêts d'un client ou d'un employeur

► Métiers visés

Les débouchés sont nombreux :

- Départements immobiliers de banques, compagnies d'assurance ou entreprises ;
- Promoteurs immobiliers ;
- Sociétés de construction ;

- Entreprises d'expertise immobilière ;
- Cabinets d'avocats et études notariales.

► Rythme d'alternance

3 jours en entreprise et 2 jours à l'université

► Dates de la formation et volume horaire

04/09/2025 > 11/09/2026 (496 heures)

Durée : 13 mois

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

CY - Faculté de droit

33, boulevard du Port

95011 - CERGY-PONTOISE



► Siège Établissement

CY Cergy Paris Université

33, boulevard du Port

95011 - CERGY-PONTOISE



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Master 1 Parcours droit du financement et des investissements immobiliers ou, après sélection sur dossier et entretien avec les directeurs de la formation et compte tenu des capacités d'accueil limitées de la formation, tout autre Master 1 en droit.

► Modalités de candidature

Un dossier de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation manuscrite, doit être déposé suivant les modalités indiquées sur le site de l'université.

CONTACTS

Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Corinne MAIN

contact@formasup-paris.com

Fabienne HETZEL

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

FREZINSKY Sylvie

masterimmobilier.droit@ml.u-cergy.fr

01 34 25 23 11

PROGRAMME

► Code RNCP 38159

► Direction et équipe pédagogique

Directeurs de la formation:

M. AGOSTINI - Maître de conférences en droit public

M. WALRAVENS - Maître de conférences en droit privé

Les universitaires :

M. AGOSTINI : Maître de conférences, droit public

Mme FAMILY : Maître de conférences, droit public

Mme RABREAU : Professeur des universités, droit privé

Mme SAUPIN : Maître de conférences, droit privé

M. SHARMA : Enseignant d'anglais juridique

Mme VAPAILLE : Maître de conférences, droit privé

M. WALRAVENS : Maître de conférences, droit privé

Les professionnels :

Me Gauthier, notaire, Étude Lasaygues, Paris

Me Guirand, avocat, cabinet BG2V, Paris (ancien étudiant M2 DFII, promotion 2012-2013)
 M. Lecomte, avocat, Val d'Oise
 Me Luqué, avocat, cabinet Lacourte Raquin Tatar, Paris
 Me Meunier, avocate, cabinet Nemis, Paris
 Me Morineaux, avocat, cabinet Racine, Paris (ancien étudiant M2 DFII, promotion 2012-2013)
 M. Orzolenc, expert immobilier agréé
 Me Romanik, notaire, Pontoise

Volume horaire
session - 1
année 1



Programme détaillé de la formation

	Volume horaire
Pré-rentrée, photo groupe et individuelle professionnelle	4h
Formation urbanisme	3h
Formation Blockchain	3h
Formation prise de parole en public	16h
Techniques & outils du financement immobilier 1	48h
Droit approfondi de la construction 1	48h
Gestion immobilière	30h
Pratiques rédactionnelles des contrats de l'immobilier	20h
Fiscalité immobilière	20h

Politiques urbaines	30h
Ingénierie sociétaire de l'immobilier	20h
Rédaction d'actes de financement	10h
Anglais	20h
Conférence financement islamique	8h
AMF : préparation en juin et certification en juillet (volontaires)	6h
Formation approche financière gestion immobilière	2h
Formation pratique d'un audit immobilier	3h
Participation salons Masters 2	4h
Fonds d'investissement immobilier	20h
Droit et pratique de la vente immobilière	14h
Contentieux immobilier	20h
Expertise immobilière	20h
Droit de l'environnement	20h
Comptabilité	24h
Financement du logement social	12h

Anglais	20h
Mémoire (soutenance)	1h
Séminaires délocalisés	50h

► Modalités pédagogiques

Encadrement des étudiants : des échanges sont organisés tous les quinze jours entre les étudiants et la direction ;

Organisation de conférences tout au long de l'année, de séminaires de prise de parole en public, participation à des salons professionnels ;

Séminaires délocalisés à l'étranger : nombreuses visites professionnelles et rédaction par les étudiants d'un compte-rendu de cette expérience.

► Contrôle des connaissances

- Contrôle continu et/ou examen terminal (épreuve écrite ou orale) suivant les matières ;
- Soutenance d'un mémoire en fin d'année.

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par CY Cergy Paris Université

COMPÉTENCES

- Conseils argumentés dans les domaines juridique, fiscal et procédural
- Propositions de solutions adaptées aux besoins d'un client ou d'un employeur
- Conseil des personnes physiques ou morales en droit des affaires
- Conseil des dirigeants d'entreprise au plan social, fiscal et patrimonial
- Veille juridique

► Usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention.
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions.

► Appui à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.

Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.